

Choix de 26 propositions
parmi les 128 proposées par la « Commission ETHIS »
le 5 octobre 2010

L'ensemble du rapport peut être téléchargé à :

http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2010/59/4/Rapport_Commission_Culture_Universite_159594.pdf

1 Pratiques et productions artistiques et culturelles à l'université

.....

2. Repenser la réglementation pour faciliter l'accueil, la diffusion et la création culturelle

L'université est un lieu qui est encore aujourd'hui trop faiblement utilisé pour l'accueil, le développement et la diffusion de la création. L'intégration des mondes de la culture et de l'université pose de nombreuses questions dont certaines, particulièrement bloquantes, relèvent de l'administration d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Accueillir des compagnies de théâtre dans l'enceinte d'une université, par exemple, pose la question de la responsabilité juridique de l'accueil du public dans le cadre de représentations. En effet, à l'heure actuelle tout événement se passant dans les murs de l'université relève de la responsabilité de son président. Si des locations d'espace au sein des universités sont possibles par convention, il ne peut, à l'heure actuelle, y avoir de concession globale de l'espace avec délégation de responsabilité. Les universités sont par conséquent tenues d'assurer elles-mêmes la gestion du lieu en termes de sécurité, de technique et de responsabilité. Tout événement nécessite dès lors la présence de personnels universitaires seuls à même d'attester de la maîtrise des compétences et connaissances nécessaires à la bonne gestion du lieu. La réglementation est particulièrement contraignante en termes de ressources techniques, humaines, financières, ainsi qu'en termes de sécurité.

Dans le cadre de l'autonomie des universités, l'objectif est de ne pas œuvrer à perte. Même s'il n'y a aucune vocation commerciale, chaque mise à disposition doit faire l'objet d'une tarification spécifique qui tienne compte des coûts assumés par l'université et d'une participation aux missions de l'établissement, qu'elle soit financière ou morale.

La forme juridique offerte par les services d'activités industrielles et commerciales (SAIC) peut répondre en partie à ces attentes. La création de SAIC pour les EPSCP permet d'assurer la promotion et la valorisation de leurs activités industrielles et commerciales. L'objectif du SAIC est avant tout de permettre aux établissements concernés une maîtrise accrue de leur politique de développement en matière de valorisation au moyen d'un outil autorisant une meilleure lisibilité. Cela étant, la mise en place d'un SAIC, qui constitue un nouveau service commun, relève du libre choix d'un établissement.

Dans tous les cas, les conventions de mise à disposition temporaire d'espace doivent inciter les universités à développer leur politique d'assurance responsabilité civile.

.....

7. Construire et développer les lieux culturels

Personnes ressources auditionnées : Brigitte Rémer (consultante en politiques culturelles internationales, docteur en sociologie, ancienne directrice de la Formation internationale culture, ancienne directrice adjointe du Centre culturel français d'Alexandrie, coordinatrice du réseau Ubiquité-Culture(s)), Johan Lauret (étudiant en 1re année de master de stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon).

Seule une trentaine d'universités aujourd'hui est dotée d'un lieu spécifique, conçu pour l'action culturelle : salle de diffusion totalement équipée, galerie d'exposition, salles de répétition pour la danse, le théâtre et la musique, théâtre, salles de cours pour les formations artistiques spécialisées. Les espaces culturels universitaires ont vocation à accueillir les différentes pratiques étudiantes liées aux formations artistiques et culturelles tant dans le domaine de la formation initiale que de la formation continue. La réalisation de ces espaces doit être précédée d'un diagnostic révélant la répartition des ressources artistiques du territoire d'implantation de l'université afin de définir les complémentarités possibles avec les autres équipements culturels du territoire. Enfin, ces espaces doivent être de qualité professionnelle.

A contrario, il faut aussi envisager les lieux de vie collective des universités comme des espaces culturels : en ce sens, les bibliothèques constituent des lieux importants de l'action culturelle, tant elles sont naturelles à toute la communauté. Enfin, la mise en réseau de l'ensemble des équipements permettrait aux universités de jouer un rôle fondamental dans la dynamisation du secteur artistique en offrant la possibilité aux créateurs de se produire dans toute la France.

8. Accompagner les associations étudiantes

Les associations étudiantes sont au cœur de l'action culturelle et de la vie des campus. Au-delà, elles permettent aux étudiants de développer leur engagement associatif et citoyen au cœur du campus et d'acquérir des compétences qu'ils pourront valoriser dans leur cursus.

L'université doit pouvoir encourager, soutenir et encadrer les pratiques associatives de ses étudiants. Elle doit aussi pouvoir assurer aux associations participant activement à la vie universitaire un traitement égalitaire et une lisibilité des modalités de participation.

Le développement de chartes des associations par les universités, en concertation avec la communauté universitaire, permet de poser les grands principes institutionnels, culturels, politiques et de gestion qui régissent les relations entre l'université et ses associations. Elle doit définir le cadre de ces relations mais aussi tenir un rôle de mémoire pour les associations. En effet, la circulation des étudiants implique des changements réguliers dans les organes décisionnels des associations qui ne leur permettent pas toujours d'assurer la transmission entre les équipes lors des renouvellements. Une charte, signée annuellement et à chaque renouvellement de bureau, permet de rappeler des objectifs d'une culture commune, les droits et les devoirs en clarifiant notamment ce qui est entendu par le terme «associations étudiantes».

Par ailleurs, les projets portés par ces associations sont soumis à l'obtention de financements attribués par l'université et les collectivités territoriales. Jusqu'à présent, chaque institution avait mis en place une procédure spécifique et la démarche d'attribution des financements nécessitait une mobilisation importante des associations tant dans le montage de dossier et la production de pièces justificatives que dans la prospection des partenaires. La création d'un dossier unique et commun «État, région, département» a permis d'alléger ces démarches et d'optimiser le traitement des demandes. De la même manière, les universités et les CROUS – principaux organismes de financement des projets associatifs étudiants – devraient pouvoir harmoniser leurs pratiques. Il s'agirait, d'une part, de proposer un dossier similaire voire de s'accorder sur le dossier unique existant – ce qui permettrait une plus grande lisibilité des cofinancements ; d'autre part, d'harmoniser, de clarifier et de rendre plus visibles les critères qui conditionnent l'obtention des subventions par la mise en place d'une charte commu

.....

12. Mettre en place un pôle culturel dans chaque service de documentation

Personne ressource auditionnée : Laurence Tarin (directrice de Médiacitainne: Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques (CRFCB) – université Montesquieu- Bordeaux IV).

Désormais, la quasi-totalité des services de documentation des universités organisent des événements culturels, et il conviendrait de valoriser ces lieux habités par l'ensemble de la communauté universitaire. Il faudrait donner officiellement une nouvelle mission aux services de documentation qui leur permette d'affermir plus encore leurs missions fondamentales (élaborer et mettre en œuvre la politique documentaire de l'université en matière de formation et de recherche, acquérir, gérer et communiquer les documents et mettre en place les différents moyens d'accès à l'information scientifique et technique) et de valoriser leurs collections.

Il s'agirait donc que chaque service de documentation contribue officiellement à la politique culturelle de l'établissement:

- en développant dans ce cadre une stratégie culturelle annuelle;
- en disposant de lignes budgétaires permettant de développer des collections en lien avec toutes les manifestations culturelles, de faire venir des expositions «clés en main», d'inviter des conférenciers ou des artistes;
- en disposant d'agents dont la fonction principale serait la mise en œuvre de ces activités culturelles. Afin de conforter le rôle tenu par ces personnels, il conviendrait de valoriser la double dimension culturelle et éducative des métiers des personnels de bibliothèque, de développer la formation continue de ces personnels dans le domaine de l'action culturelle et de mettre en place un réseau de chargés de l'action culturelle dans les services de documentation en lien avec le réseau A +U +C.

13. Organiser un café littéraire mensuel à la bibliothèque universitaire

La bibliothèque pourrait, en lien avec des enseignants-chercheurs, mettre en place un café littéraire mensuel, un book club à la française. Il s'agirait de partager des idées, de découvrir des auteurs, des ouvrages ou tout simplement de se rencontrer. Le café littéraire pourrait être l'occasion de connaître et de valoriser les écrits des étudiants produits pour le concours de la nouvelle du CNOUS et ainsi encourager de réelles pratiques d'écriture.

En mettant en place ce café littéraire, on atteindrait plusieurs objectifs:

- intensifier le plaisir de lire voire celui d'écrire;
- ramener les étudiants à la lecture: une thématique ou un type de littérature (policier, récits de voyage) serait choisi annuellement de façon à attirer le plus possible;
- valoriser le patrimoine écrit;
- développer les liens intergénérationnels;
- développer le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire;
- développer l'esprit critique.

.....

17. Valoriser la culture dans les lieux de restauration

Personnes ressources auditionnées: Catherine Miaux (directrice du CROUS de Poitiers), Arnaud Vinet (directeur de l'unité de gestion restauration Champlain – CROUS de Poitiers), Éric Boisseau (délégué culturel du CROUS de Poitiers).

Une programmation récurrente, identifiable par tous les étudiants, a été mise en place en 2008, en parallèle des actions culturelles déjà en place, dans les restaurants universitaires du CROUS de Poitiers. Cette programmation annuelle gratuite fait des lieux de restauration des espaces conviviaux qui valorisent la culture durant le temps du repas. Il s'agit ainsi d'amener la culture aux étudiants sur un lieu qu'ils fréquentent nécessairement, pendant une certaine durée. Cette programmation permet de s'initier aux formes pluri artistiques.

.....

25. Susciter les premières fois

Personnes ressources auditionnées: Nabil El-Haggar (vice-président de l'université Lille 1, chargé de la culture, de la communication et du patrimoine scientifique) et Juliette Genevois (étudiante en licence de sciences de l'information et de la communication et ambassadrice de la culture pour l'université d'Avignon).

L'université doit donner une visibilité à la création contemporaine comme partie intégrante de la formation universitaire. Cela doit passer par des partenariats avec les structures culturelles et artistiques existantes sur le territoire. Une programmation artistique pensée en relation directe avec les axes de développement de l'établissement peut ainsi être proposée au public et élargie en fonction de la spécificité de l'institution universitaire (par exemple pour Lille 1, université scientifique : l'axe de recherche s'affirme autour des relations sciences et art). L'objectif de l'Université étant de permettre l'enrichissement de la réflexion et la confrontation des regards par l'intervention de l'artiste et de l'œuvre. Des expositions, des petites formes de spectacle vivant, des projections ou encore des productions d'ateliers de pratiques artistiques peuvent s'envisager comme un enjeu de réflexion et de développement de l'esprit d'ouverture sur le monde. L'Université devrait intégrer l'expérimentation et la diffusion artistiques contemporaines comme prolongement de la diffusion des savoirs. Ainsi, l'approche artistique ne devrait pas être identifiée à l'animation ou aux activités de pur loisir. Les pratiques culturelles des étudiants sont trop souvent considérées comme acquises. Or, cette période fluctuante de 18 à 25 ans est un moment important où l'on va conquérir des références culturelles durables qui vont s'installer fortement dans l'identité des individus. Le passage du statut de lycéen à celui d'étudiant correspond à un moment singulier où l'on prend son autonomie en tant que citoyen: autonomie d'habitat, autonomie financière mais aussi autonomie de choix (cette période est souvent un moment où l'on bouleverse tous ses schémas culturels pour s'approprier d'autres types de références).

Alors que l'on envisage les propositions culturelles à l'université comme allant de soi, on constate que, le cinéma mis à part, nombre d'entre elles sont absentes des pratiques estudiantines. Au-delà de sa mission de transmission des savoirs, l'université doit mettre en contact les étudiants avec des mondes esthétiques qui leur sont parfois lointains ou inconnus.

Elle devient ainsi un lieu privilégié de construction d'une identité culturelle à la fois personnelle et collective. Ces expériences esthétiques doivent donner aux membres de la communauté universitaire l'opportunité de vivre, pour certains, leurs premières fois.

2

Patrimoines numérisés, cultures numériques et culture du numérique dans les études supérieures

27. Mettre en place un café Web favorisant le débat d'idées

La capacité à se repérer dans la variété des cheminements auxquels une recherche sur le Web peut mener est un enjeu éducatif, citoyen, et renvoie à des questions ayant trait à la protection de la vie privée. Face au Web, la fracture numérique peut revêtir les habits des inégalités d'équipement; mais elle revêt aussi une forme plus cachée, celle de la capacité à développer un esprit critique, une distance et une maîtrise des contenus très inégalement répartis. C'est pourquoi on pourrait imaginer d'organiser un café Web, qui prendrait la forme d'un forum de discussions, où quelques étudiants viendraient, sur un thème de société, non seulement débattre de leurs points de vue, mais confronter les fruits de leurs recherches sur le Web. Les rencontres seraient filmées et accessibles sur le site Web de l'université. Les thèmes porteraient aussi bien sur le slam comme genre de poésie que sur la place des jeux vidéo dans l'imaginaire des jeunes, sur la mondialisation et l'emploi, sur la mode et ses enjeux... Elles seraient co-animées par un(e) étudiant(e) et un enseignant-chercheur spécialiste des usages du numérique. On pourrait baptiser ces rencontres «e.confrontations».

oooOOoooo

3

Diversités culturelles, sociabilités et socialisations à l'université

.....

37. Créer des bourses de la culture

Personnes ressources auditionnées: Catherine Miaux (directrice du CROUS de Poitiers), Arnaud Vinet (directeur de l'unité de gestion restauration Champlain -CROUS de Poitiers).

Dans la continuité des débats proposés tous les trimestres dans les restaurants du CROUS de Poitiers, le Grand Café envisage de proposer des soirées «échanges de culture».

Le concept de ces soirées, qui pourrait être généralisé à d'autres universités, est double. Il s'agirait, d'une part, de proposer aux étudiants une explication d'une œuvre (l'œuvre musicale d'un grand groupe, l'œuvre picturale d'un grand peintre), et d'autre part, de leur laisser la parole : chaque personne présente viendrait avec sa culture, le thème qu'elle souhaiterait exposer et le ferait partager aux autres. Plus qu'une soirée «café philo», ce concept s'articulerait autour d'une bourse de la culture, d'un échange continu et illimité entre tous les participants.

.....

45. Mettre en valeur les cultures d'ici et d'ailleurs

Personne ressource auditionnée : Brigitte Rémer (consultante en politiques culturelles internationales, docteur en sociologie, ancienne directrice de la Formation internationale culture, ancienne directrice adjointe du Centre culturel français d'Alexandrie, coordinatrice du réseau Ubiquité-Culture(s)).

En France, le découpage disciplinaire de la recherche comprend soixante-dix-sept sections répertoriées au sein du Conseil national des universités (CNU). Chaque discipline est à la fois une spécificité nationale mais vit aussi dans un espace international. Il est important que les étudiants aient conscience de la place de leur discipline au sein de leur espace national. Dans ce but, il faut prendre soin de préciser aux côtés des grands domaines de formation leur appartenance disciplinaire, qu'elle soit unique ou plurielle. Les étudiants doivent aussi pouvoir connaître les autres approches disciplinaires ou thématiques qui existent dans les universités d'autres pays. À travers ces configurations de savoir, on arrive à mieux comprendre l'autre et donc soi. Aussi, devant ses camarades de promotion, chaque étudiant venant de l'étranger pourrait être invité à présenter un exposé (prêtant à validation de trois crédits ECTS) sur l'organisation d'un secteur concerné par leurs études dans son pays, touchant à la discipline qu'ils étudient ensemble. Plus généralement, si l'on considère qu'une connaissance de l'histoire politique et culturelle de l'Europe constitue un puissant atout de réussite professionnelle et d'intégration civique et sociale, les étudiants français et étrangers devraient se voir proposer des UEO de type «apprentissage de la citoyenneté et de l'histoire politique et culturelle française et européenne».

.....

47. Intégrer une dimension culturelle au programme d'accueil des étudiants étrangers

Personnes ressources auditionnées : Brigitte Rémer (consultante en politiques culturelles internationales, docteur en sociologie, ancienne directrice de la Formation internationale culture, ancienne directrice adjointe du Centre culturel français d'Alexandrie, coordinatrice du réseau Ubiquité-Culture(s)), Carole Guéret (professeur agrégé d'anglais, vice-présidente déléguée, chargée des relations internationales à l'université d'Avignon).

La mise en place des guichets uniques d'accueil dans les universités a grandement facilité la prise en charge des démarches administratives (titres de séjour, allocations logement, autorisations de travail, etc.) et des recherches de logement des étudiants étrangers qui devaient auparavant contacter différents interlocuteurs avant de pouvoir s'installer.

Au-delà de ces aspects techniques maintenant gérés par les CROUS (en collaboration avec certaines universités), l'apprentissage et l'insertion des étudiants étrangers dans leur nouveau contexte de vie devraient être une priorité. Cette socialisation devrait passer par une découverte de l'environnement socio-économique, géographique, historique et culturel de l'université. Le soutien linguistique est aussi nécessaire du fait de la dimension culturelle liée à la langue ; il pourrait prendre la forme d'ateliers de découverte dès la pré- rentrée et tout au long de l'année, intégrés au dispositif d'accueil, supervisés par un ou plusieurs enseignants et mis en œuvre par les étudiants locaux, à titre d'exercice pédagogique validé par des crédits ECTS.

48. Parrainer les étudiants étrangers dès leur arrivée

Personne ressource auditionnée : Soraya Dabliz (étudiante en master de stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon).

Les étudiants qui viennent étudier en France sont parfois un peu désorientés à leur arrivée dans nos universités. En plus des inévitables démarches à remplir, ils suivent des cours dans une langue qui n'est pas la leur et est réputée difficile, et ne connaissent en général personne à leur arrivée sur place. Ils mériteraient donc d'être mieux épaulés, notamment par leurs camarades de promotion. L'idée serait donc, dans le cadre du plan «Réussite en licence», d'instaurer un système de parrainage des étudiants étrangers dès leur arrivée à l'université.

Sur la base d'un volontariat des étudiants français, chaque étudiant étranger se verrait attribuer un binôme pour toute l'année. Ce dispositif aurait pour but de les accompagner dans leurs démarches éventuelles, dans le suivi des cours, et de faciliter leur intégration. Ce système de binômes français/étrangers favoriserait la rencontre entre les cultures, assurerait une meilleure intégration sociale des étudiants étrangers, et contribuerait à donner une image positive et accueillante des universités françaises.

oooOOoooo

4

Culture générale et mobilités sociales des étudiants

56. Voyager au cœur du savoir : les rendez-vous conférences

Les enjeux de l'acquisition d'un socle de références en matière de culture générale sont considérables. La sociologie a montré de longue date la valorisation que le système scolaire fait de ce capital acquis pour certains depuis l'enfance, et pour d'autres bien plus tard. Les cursus universitaires ne sont pas en reste sur ce terrain, et la réussite n'est pas seulement conditionnée par le travail, mais aussi par des savoirs acquis hors de l'institution. L'entrée dans la vie active passe par le diplôme, certes, mais aussi par des entretiens au cours desquels l'aisance que confère la possession d'un bagage de culture générale peut jouer un rôle important. Le dessein d'une carrière professionnelle hérite de même, à la marge, du capital de culture générale. Notons enfin que l'honnête homme est celui qui dispose de référents dont la large palette n'interdit pas quelque spécialisation, mais qui prennent sens lorsque le socle en est solide, et suffisamment étendu. Loin de partager l'idée d'un déterminisme tel que rien ne serait possible lorsque les «dispositions cultivées» n'ont pas été ancrées dans l'individu dès l'enfance, de sorte qu'elles revêtent l'apparence du naturel, nous pensons qu'il importe de donner accès, à travers une offre souple et ouverte, à un bagage de culture générale. L'enjeu est particulièrement net dans les territoires dont la population étudiante vient de milieux défavorisés économiquement et culturellement, et dont les origines (immigration de première, ou, plus souvent, de deuxième génération) conduisent l'étudiant à se trouver dans une situation d'acculturation préjudiciable à son intégration sociale. C'est pourquoi il conviendrait de mettre en place des cycles de conférences ouverts, sur le modèle très réussi de l'Université de tous les savoirs. Assister à ces conférences et proposer des dossiers d'articles commentés corrigés par des enseignants permettrait à l'étudiant de valider des crédits d'UEO. Plus généralement, il nous semble que l'Université française ne valorise pas assez les activités et les savoirs périphériques aux cursus traditionnels. La participation à des activités culturelles en amateur relève du même impératif de socialisation et d'inculcation d'une inclination pour les arts et la culture.

.....

61. Développer des «pass-culture»

Les dispositifs de facilitation d'accès à la culture par une politique tarifaire sont nés dans les années 1980 à l'initiative des collectivités territoriales. Principalement développés par les régions au profit des lycéens, ils se sont étendus dans les années 1990 aux universités. Le plus souvent, ces dispositifs fonctionnent avec une politique de subventions qui finance le complément entre la politique tarifaire développée et la tarification réelle des structures culturelles. L'objectif d'élargissement des publics et de démocratisation de l'accès à la culture est souvent pensé pour une population spécifique définie par des critères d'âge et de statut^p; les jeunes étant le principal public concerné. Au sein des universités, il existe une diversité de formats liés aux spécificités territoriales et aux projets politiques (pass-culture, chèques-culture). S'inspirant de l'expérience des collectivités, les dispositifs présents dans les universités sont soit directement portés, soit cofinancés par les CROUS. Cependant tous les CROUS ne proposent pas ces dispositifs, et il conviendrait que le CNOUS assure un traitement égalitaire des universités et des étudiants en harmonisant sa politique d'accès à la culture sur l'ensemble du territoire. Dans l'attente de cette politique d'harmonisation, certaines

universités ont développé des projets exemplaires s'appuyant sur d'autres modes de financement.

L'université de La Rochelle a ainsi su développer un réseau de partenaires qui associe à l'université les collectivités territoriales et les structures culturelles. L'université, avec le concours de la DRAC et des collectivités territoriales, compense ainsi le prix des billets de spectacle sur la base du tarif réduit. L'université d'Avignon, quant à elle, a fait le choix d'impliquer directement les structures culturelles dans une démarche active envers le public universitaire. Procédant d'une réflexion sur la spécificité de ses publics, elle propose un engagement des structures partenaires dans une politique tarifaire et d'accompagnement des «premières fois» culturelles plutôt que dans un renforcement des pratiques existantes. Elle s'adresse non pas exclusivement au public étudiant mais à l'ensemble de la communauté universitaire dans l'idée que la culture est le lieu du rassemblement et non de l'exclusion.

Il serait intéressant de référencer l'ensemble des dispositifs existants et de repérer les pratiques en la matière. De la même manière, une étude sur les sorties culturelles des jeunes en général (qu'ils soient lycéens ou étudiants) serait particulièrement utile. Dans tous les cas, les dispositifs d'incitation à la culture devraient pouvoir donner lieu à des accueils spécifiques dans les structures culturelles pour des moments singuliers destinés aux étudiants.

.....

63. Faire de l'université un lieu de débats

Personnes ressources auditionnées : Lucile Foujanet (étudiante en master de stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon), Gilles Castro (directeur du centre départemental de documentation pédagogique du Vaucluse), Brigitte Rémer (consultante en politiques culturelles internationales, docteur en sociologie, ancienne directrice de la Formation internationale culture, ancienne directrice adjointe du Centre culturel français d'Alexandrie, coordinatrice du réseau Ubiquité-Culture(s)), Jacques Huybrechts (co-fondateur de la Cité de la réussite), Nabil El-Hagggar (vice-président de l'université Lille 1, chargé de la culture, de la communication et du patrimoine scientifique).

Afin de renouer avec la tradition historique de contribution des universités et des étudiants au débat d'idées, les universités doivent créer des espaces de libre pensée et de réflexion accessibles à tous. Cela pourrait se faire en mettant en place chaque année un forum de débats culturels, économiques, scientifiques et politiques. Ce forum réunirait quatre collèges : un collège d'étudiants, un collège d'enseignants-chercheurs, un collège d'experts et enfin un collège réunissant des habitants de la cité. Cette démarche intergénérationnelle, ouverte à l'ensemble de la communauté universitaire et à la ville, diverse quant à la composition du public, et multidisciplinaire pourrait être généralisée à toutes les universités. Elle constituerait un «rendez-vous» annuel entre la communauté universitaire et la société civile. La «Cité de la réussite» organisée depuis 1989 à la Sorbonne, les «Rendez-vous d'Archimède» à Lille 1 ou bien encore «La mission de l'université au XXIe siècle» à Paris 4 illustrent déjà la richesse de ce genre de rencontres.

5

Ancrages et ouvertures culturelles des universités au cœur de leur territoire

.....

70. Renforcer et évaluer les liens institutionnels entre structures culturelles et universités

Chaque université devrait intégrer systématiquement et selon une disposition légale, dans son conseil d'administration et/ou dans son conseil des études et de la vie universitaire, une personnalité du monde de la culture, dont la mission serait plus spécifiquement de faire une évaluation des possibles, de proposer des orientations, un plan d'action, et d'en suivre la réalisation. Les orientations culturelles de l'université seraient donc, dès le départ, érigées en enjeu commun appelant à la discussion de programmes et à des choix réfléchis et démocratiques. De la même manière, les structures culturelles publiques devraient pouvoir accueillir des universitaires comme membres à part entière dans leurs conseils d'administration. Lorsque le territoire le permet, les grandes structures culturelles publiques pourraient également créer des conseils scientifiques associant les enseignants-chercheurs de l'université locale. Il convient d'évaluer le niveau de liens entre les universités et les structures culturelles. Pour cela, il faut établir un indicateur souple qui permette à chaque université de mettre en valeur ses liens avec les structures culturelles et réciproquement.

Pérenniser les liens entre les structures au-delà des personnes qui les habitent doit être un enjeu important pour une politique de site. En effet, les liens entre les établissements et les structures culturelles reflètent le dynamisme des propositions croisées. Il conviendrait d'établir un état des lieux confié à A + U + C qui permettrait une typologie des nombreux partenariats, conventions, accords formels et plus informels, interventions des uns et des autres... pour faire état de la multiplicité et de la richesse des liens et échanges sur les territoires et inter-territoires. Cette connaissance des liens pourrait alimenter la réflexion sur les relations entre les universités, les partenaires culturels, pour porter à la connaissance de tous leur implication sur leur territoire au moment où il faut mettre en place de nouvelles propositions, suivant les évolutions des collectivités.

71. Étendre la mise en réseau des services culture

Les premiers services culturels des établissements d'enseignement supérieur ont été mis en place dans les années 1980 et ont été rejoints progressivement par la quasi-totalité des universités et par quelques grandes écoles. La taille de ces services et leur fonctionnement administratif sont assez hétérogènes dans la mesure où ils sont liés à l'histoire de chaque université. Les services culturels peuvent prendre la forme de services communs, de services centraux, de services des PRES... La plupart des services sont uniquement consacrés à l'action culturelle, cependant certains ont en charge à la fois la culture et la communication ou la culture et la vie étudiante. Depuis 1990, A +U +C met en réseau les services culturels des établissements d'enseignement supérieur. En s'appuyant sur les différentes enquêtes menées par A +U +C et en tenant compte de la diversité des lieux et des modes de fonctionnement propres à chaque université, un certain nombre de pistes peuvent être proposées pour développer et renforcer le rôle des services culturels universitaires :

- il serait important d'accroître la mise en réseau des services culturels, y compris avec ceux des CROUS;

- la gestion du service devrait être assurée idéalement par un binôme: un professionnel de la culture (un ingénieur d'études relevant de la branche d'activités professionnelles F (BAP F) «chargé de l'action culturelle») et un enseignant (de préférence vice-président culture ou membre du conseil d'administration de l'université). Ce binôme serait entouré d'une équipe d'administratifs, de techniciens et de médiateurs recrutés de manière pérenne (BAP F également). Il est important de lutter contre la précarité des emplois au sein des services culturels: l'université formant aux métiers de la culture doit être exemplaire;
- la mise en œuvre de projets culturels de qualité nécessite des moyens à la fois matériels et humains qui doivent être garantis dans le cadre de conventions pluripartites et pluriannuelles;
- il faut que les services culture qui le souhaitent puissent devenir des services communs pilotés par des conseils de gestion à même d'intégrer des membres d'autres services, particulièrement ceux de la documentation.

.....

74. Valoriser les collections des FRAC à l'université

Personnes ressources auditionnées : Aurélie Thore (étudiante en master stratégie du développement culturel à l'université d'Avignon), Jacques Téphany (directeur de la Maison Jean Vilar).

Il y aurait une possibilité concrète et peu coûteuse de donner à voir de l'art à l'université qui consisterait à obtenir l'accord du ministère de la Culture pour utiliser les ressources proposées par les fonds régionaux et nationaux d'art contemporain (FRAC et FNAC). Cette collaboration permettrait de valoriser les réserves incroyables de tableaux, d'installations vidéo, etc. des plus grands artistes contemporains. Les universités pourraient également proposer à de jeunes artistes en formation ou en début de carrière d'occuper les lieux de vie et de travail des étudiants, comme les résidences universitaires, les bibliothèques universitaires, les cafétérias... et ainsi créer un lien entre la mémoire du bâtiment, le lieu dans sa fonction actuelle et l'agitation intellectuelle que peut provoquer l'art contemporain.

Certaines universités mènent déjà des actions d'exposition d'art contemporain sur les campus. La région Champagne-Ardenne a ainsi constitué un fonds baptisé l'Artothèque éphémère (50 artistes, 120 œuvres pour deux ans). La Cité internationale universitaire située à Paris a aussi initié une action pour la création et la circulation d'œuvres dans les établissements d'enseignement supérieur. Art campus permet de sensibiliser les communautés universitaires et le public de passage à la présence d'objets d'art contemporain dans le domaine public de l'université.

.....

78. Favoriser les échanges intergénérationnels en associant les universités inter-âges

Personne ressource auditionnée : Stéphane Séjourné (responsable de l'université inter-âges de Poitiers).

La formation tout au long de la vie constituera un des enjeux majeurs des trente prochaines années et la demande culturelle sera très forte. Actuellement rien n'a été pensé en direction

de ces nouveaux publics. Un bon moyen de remettre l'université au cœur de la cité consisterait à renforcer les liens qu'elle peut entretenir avec les universités inter-âges (UIA).

Depuis plus de trente ans, les universités inter-âges (ou universités du troisième âge, universités du temps libre, universités pour tous, universités des savoirs...) assurent une mission d'enseignement auprès de tous les publics sans conditions d'âge ni de diplôme. Qu'elles prennent la forme d'associations, qu'elles relèvent de collectivités territoriales (le plus souvent des mairies) ou bien qu'elles soient directement rattachées aux universités à travers leur service de formation continue, ces structures dispensent des formations non diplômantes. Généralement, elles proposent des cycles de conférences en lettres, civilisations, histoire, géographie, littérature, philosophie, musicologie ou histoire de l'art...

Elles peuvent également dispenser des cours d'informatique ou de langues, proposer des travaux de recherche sur l'histoire locale ou des voyages d'étude en France et à l'étranger... L'inscription est payante mais modique. À l'UIA de Poitiers, les auditeurs-seniors ont également la possibilité d'assister à certains cours avec les étudiants et peuvent s'inscrire à la BU aux mêmes conditions que les étudiants. Réciproquement, les étudiants peuvent participer à des actions initiées par l'université inter-âges. Afin de généraliser et de pérenniser ces échanges, on pourrait envisager d'associer plus systématiquement les

UIA aux manifestations culturelles mises en place par les universités et faire en sorte qu'elles deviennent de véritables acteurs culturels au sein de ces établissements. Il en ressortirait une synergie positive, où jeunes et moins jeunes seraient amenés à se retrouver dans le même amphithéâtre ou le même lieu, pour mieux partager les connaissances, dans une perspective intergénérationnelle. Afin de favoriser le développement de ces échanges mais aussi pour donner plus de visibilité aux UIA rattachées à une université, il serait tout à fait profitable de créer une rubrique et des pages consacrées aux objectifs et aux actions mises en place par ces structures sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

.....

84. Favoriser la cohabitation entre jeunes créateurs et étudiants

Personne ressource auditionnée : David Bourbonnaud (directeur du développement et de la communication, Institut supérieur des techniques du spectacle d'Avignon).

Une des critiques récurrentes et des plus évidentes du modèle français de la culture repose sur une constatation : les élites économiques, politiques voire intellectuelles fréquentent finalement très peu les créateurs qui sont leurs contemporains. Il ne s'agit pas de culpabiliser les uns ou les autres mais bien de prendre la mesure des déficits qui en découlent : défauts de mécénat, de transfert d'expertise et enfin de dialogue qui, pourtant, depuis le XVIIIe siècle et comme Norbert Elias l'a démontré dans *Mozart, sociologie d'un génie*, est au cœur du rapport entre l'artiste et le social. On peut même avancer l'hypothèse que c'est au contact des artistes que les élites se forment au mieux. Dès lors, il convient de s'interroger sur les moyens les plus adéquats pour que cette symbiose s'opère. Au moment où les modes d'expression artistique convoquent plus que jamais l'ensemble des secteurs de la connaissance, l'université française doit se doter de moyens permettant cette symbiose entre jeunes créateurs et étudiants. Cette dernière pourrait se concrétiser par l'accueil de jeunes artistes dans les résidences étudiantes. En dehors de cet exemple, de nombreux projets pourraient s'inventer dans le cadre de ces confrontations étudiantes et artistiques. Le CNOUS, le ministère de la Culture et de la Communication, celui de l'Enseignement supérieur et l'ensemble du tissu si riche d'institutions culturelles de ce pays pourraient y adhérer et s'y associer.

85. Célébrer la «Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement»

Les universités françaises pourraient saisir l'opportunité de célébrer, le 21 mai, la « Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement ». Cette célébration témoignerait de la reconnaissance de la culture comme pilier du développement durable ; en effet la culture facilite le dialogue interculturel, renforce la cohésion sociale et stimule la créativité. En s'appuyant sur l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, on pourrait analyser comment la culture constitue un levier de croissance et de développement et élargir au niveau international les enjeux du respect des droits d'auteur à l'heure de la révolution numérique. À cette occasion une manifestation artistique, associant dans chaque université des étudiants en provenance de deux ou trois continents différents, serait organisée. Cette manifestation artistique pourrait prendre la forme d'un concert, d'une production chorégraphique ou encore d'une rencontre philosophique, mêlant des sensibilités culturelles différentes.

oooOOoooo

6 Information, diffusion et valorisation des événements et productions culturels de l'université

.....

100. Soutenir et développer les radios étudiantes

Personne ressource auditionnée : Emmanuel Frochot (président de IASTAR, le réseau des radios campus).

La présence de radios étudiantes sur les campus constitue un facteur de dynamisme de la vie culturelle. Ces dernières remplissent en effet plusieurs missions essentielles pour les universités : communication sur les campus, expression de la vie associative et étudiante, soutien à l'activité culturelle et artistique, diffusion du savoir sur le campus, valorisation d'un parcours associatif dans le cursus de formation des étudiants. On peut dater au début des années 1970 la naissance et le développement des radios étudiantes en France. Le réseau IASTAR (International Association for Student TV and Radio), créé en 1995, fédère actuellement une trentaine de radios étudiantes. Il s'est développé autour des logiques d'accompagnement de projets, de déploiement territorial et d'accompagnement de projets, de la mutualité d'outils et d'actions. Malgré l'utilité qu'elles représentent pour les universités, on remarque que certaines ont du mal à exister, voire disparaissent (c'est le cas de celle de La Rochelle en 2000). De prime abord, on constate qu'il existe une disparité des structures et des liens avec les différents partenaires (université, CROUS, collectivités). Il est donc important de faire un état des lieux des projets existants afin d'étudier les moyens de soutenir ces radios et de renforcer les liens qu'elles entretiennent avec les universités.

Cet état des lieux serait suivi d'une réflexion sur les moyens financiers et techniques permettant d'articuler les plans local et national. Par exemple, le passage de l'hertzien au numérique et le développement des Web-radios autorise une médiatisation plus importante des projets (du local au national, voire, avec le Web, à l'international). Il existe déjà des Web-radios dans quelques universités, l'idée serait de les développer. De ce point de vue, le projet Euradio-Nantes est un exemple réussi de collaborations entre la ville, la région et l'Europe. On pourrait également envisager des possibilités d'organiser, au plan national, des décrochages par université, à l'image de ce qui est fait en matière de télévision par France 3, avec un comité de rédaction chargé de centraliser et de coordonner les émissions. Chaque université pourrait produire, au travers des radios étudiantes déjà existantes, des émissions exploitant ses pôles de compétences. Une banque de programmes serait ensuite constituée et mise à disposition de chacune des radios. En matière d'information, il serait intéressant d'associer l'AEF, agence de presse spécialisée dans l'enseignement supérieur, à un tel projet. Cela permettrait à l'information d'être relayée de façon plus large et libre d'université à université.

.....

107. Organiser le festival annuel des pratiques artistiques étudiantes

Il s'agirait d'organiser un festival qui permettrait la présentation publique de travaux de création ou d'interprétation effectués par les étudiants, ainsi que des débats publics sur l'université, la condition étudiante, la recherche... Il s'agirait d'une semaine de l'enseignement supérieur devant être déclinée sur le territoire national. Elle serait marquée par un temps fort : un festival hébergé de manière tournante par une université où seraient présentés les spectacles les plus remarquables de l'année antérieure et où des prix seraient remis. Les réalisations artistiques récompensées dans le cadre des concours CNOUS ou des CROUS pourraient être présentées et valorisées au cours de cette semaine. Ce festival annuel des pratiques artistiques étudiantes pourrait être parrainé par une personnalité du monde de la culture.

.....

111. Partager l'expérience d'A + U + C via ses éditions

Personne ressource auditionnée : Janine Chène (secrétaire d'A + U + C, maître de conférences retraitée mandatée par l'université de Grenoble – PRES).

Le comité éditorial d'A + U + C, récemment constitué, vient de relancer Les Cahiers d'A + U + C dont le dernier numéro était paru en 2001. Annuel ou bisannuel, Les Nouveaux Cahiers d'A + U + C se proposent d'être une source de réflexions croisées sur les problématiques liées aux politiques culturelles universitaires. Cette revue peut devenir le lieu du libre échange des expériences, tout en apportant un regard extérieur par les contributions de personnalités diverses. Parallèlement, A + U + C ouvre son site Internet aux contributions des «amis d'A + U + C», en leur laissant carte blanche sur le domaine culturel, dans sa nouvelle rubrique intitulée «Un autre regard». Chaque texte sera annoncé dans la Lettre d'information par un texte d'accroche. Au-delà de l'information sur la vie culturelle, cette rubrique offrira un moment de culture, une occasion de réfléchir sur des sujets classiques ou plus novateurs dans leur approche. Ainsi les publications d'A + U + C peuvent devenir un lieu de rencontre entre les acteurs de la vie culturelle universitaire (chargés de l'action culturelle, enseignants-chercheurs) et leurs partenaires extérieurs, pour mener au niveau national des débats thématiques ou faire avancer la réflexion autour du champ culturel.

oooOOoooo

7 Présences et affirmations de l'université et de ses représentations dans les mondes de l'art, de la culture et des médias

.....

115. Mettre la science en culture

Personnes ressources auditionnées : Catherine Gadon (vice-présidente d'A + U + C chargée de la culture scientifique et technique, directrice du service de diffusion de la CST – université de Toulouse – PRES), Marie Reverdy (dramaturge – compagnie Primesautier Théâtre).

Afin de rendre accessible la science et l'histoire de la science au plus grand nombre, il faudrait proposer une mise en culture de la science avec des projets culturels et artistiques propres à «vulgariser» les connaissances sur des sujets d'actualité scientifique. Ces projets pourraient aider les publics à mieux appréhender le monde et les grands débats de société, trouver des clefs de lecture pour mieux comprendre l'évolution de la société et ses incidences dans la vie quotidienne.

L'enseignement, la recherche, les services culturels et, lorsqu'ils existent, les services de diffusion de la culture scientifique doivent porter conjointement ces projets. Cette collaboration entre recherche et culture est en effet susceptible de générer une dynamique d'innovation dans la recherche scientifique en général. À titre d'exemple, on peut citer le projet porté par les comédiens de la compagnie Primesautier Théâtre. Formés à l'université, chacune de leurs expériences théâtrales est traversée par la question de la spécificité du théâtre universitaire. Art du spectacle vivant, aucune proposition théâtrale ne saurait être figée. Il leur apparaît plus pertinent de mettre l'accent sur le processus de création que sur l'objet représentation lui-même. L'université est un lieu ouvert et l'amphithéâtre pourrait, esthétiquement parlant, être comparé à une installation performée où la théorie serait non plus le médium du savoir, mais l'objet même de nos attentions. Le savoir devient objet de transaction créant de la relation humaine. Le vivier d'intelligence que constitue l'université, ses cours, ses séminaires, ses colloques, sont autant de situations à recréer, avec des acteurs, des enseignants-chercheurs, des étudiants de tous niveaux, pour des rencontres théâtrales pluridisciplinaires où pourraient se rencontrer des chercheurs en sciences cognitives, en lettres et, selon le thème du texte, en sociologie, en urbanisme-architecture, en astrophysique, etc. Le théâtre tiendrait ici le rôle de miroir, reflétant la rencontre intellectuelle de ces divers acteurs. Leur compagnie travaille déjà en ce sens puisque plusieurs projets de résidence sont initiés dans diverses universités (Montpellier 2, Grenoble 3 ou encore Avignon). En outre, des expositions temporaires retraçant le parcours de scientifiques pourraient circuler entre universités à l'occasion de la Fête de la science organisée chaque automne par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Ces expositions associeraient des talents littéraires (récits, témoignages, correspondances) et artistiques (dessins, photographies, réalisations vidéo) pour décrire une invention, une vocation, un moment important de l'histoire des sciences. Il s'agirait d'associer de multiples talents pour démontrer les nombreuses facettes des découvertes scientifiques à la manière des grands voyages d'exploration maritime du XVIIIe siècle et de recourir à toutes les formes d'expression pour rendre compte des progrès accomplis par le ou la scientifique dont le parcours serait retracé. Ces expositions itinérantes pourraient donner lieu à des débats qui

feraient l'objet d'une couverture médiatique. Elles permettraient aux étudiants des filières de sciences humaines et sociales ou des sciences juridiques de s'ouvrir pleinement à la culture scientifique et inversement aux étudiants des filières de sciences exactes de s'ouvrir aux œuvres de l'art et des humanités.

.....

120. Organiser un concours des jeunes talents universitaires et développer les projets de tournées nationales

On pourrait organiser dans chacune des universités françaises un concours de talents qui comporterait des dimensions ludique et culturelle. Ce concours aurait pour objectif de mettre en avant et de faire connaître les talents artistiques de certains étudiants. Il s'agirait d'organiser chaque année une sélection des meilleurs musiciens, chanteurs, comiques, danseurs qui, une fois nominés, seraient invités à participer à une finale nationale. L'aspect divertissant permettrait d'attirer un très large public à l'université, qui viendrait assister à un spectacle, et en même temps découvrirait les talents artistiques que possèdent les étudiants. Le concours pourrait être filmé et diffusé sous forme d'émission sur Internet voire sur une chaîne de télévision. Il s'agirait d'insister sur le fait que l'université n'est pas exclusivement un lieu de formation à la recherche mais aussi un réel vivier d'artistes. Bien relayé par les médias, ce concours offrirait une notoriété aux étudiants-artistes finalistes. Ce projet montrerait que l'université est tout autant un dénicheur de talents dans le domaine des sciences que dans le domaine des arts. D'une manière plus générale, il conviendrait de mieux faire connaître les concours nationaux du CNOUS afin que les étudiants y participent en plus grand nombre.

Les festivals universitaires, programmations des services culturels à partir des ateliers de pratique, constituent également des lieux d'émergence artistique. Depuis de nombreuses années, A + U + C souhaite mettre en place des tournées nationales et européennes de spectacle vivant, de films... à l'exemple d'Art Campus (circulation d'œuvres d'art dans les universités).

Il s'agirait ainsi de diffuser des spectacles et des manifestations mis en place par les services culturels universitaires. A + U + C l'a expérimenté à quelques reprises avec notamment les Sept Jours de l'art à l'université en 1993. Certaines expériences passées comme celles du Printemps des campus et du Festival des arts se perpétuent, notamment à l'université de Reims qui a mis en place un Festiv'art destiné à valoriser les pratiques artistiques amateurs des étudiants. Même si le CNOUS soutient certains projets de tournées, l'obstacle à cette circulation et à ces échanges demeure principalement le manque de moyens humains et financiers.
